

AU SOMMAIRE

- Soirée Tai-chi & rouleaux de printemps
 - Journée du Cœur des Femmes à Clermont
 - Procédure de calamité agricole en lien avec les fortes pluies de décembre 2025
-



Sr Minh Cuu et la Communauté du Carmel vous invitent à une

Soirée Tai-chi & Rouleaux de Printemps



*Une séance de Tai-chi
(niveau débutant)*

*Suivie par un atelier
de confection de
Rouleaux de printemps*

*Complétée par un repas
partagé*

***Samedi 20 juin à 18h 45
dans le jardin des sœurs***

*Inscrivez-vous avant le mercredi 17 juin
à la mairie ou auprès des sœurs.*

**Les maladies cardiovasculaires sont la première cause
de mortalité chez les femmes en France.**

Mesdames faites vous dépister gratuitement ♀ !

La CPTS Centre Hérault accueille la Journée du Cœur des Femmes

**Mardi 16 juin 2026, de 9h à 17h, au Comptoir Médical
4 rue du Mourvèdre à Clermont l'Hérault.**

Dépistage gratuit du risque cardiovasculaire chez les femmes

Les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité des femmes en France : **une femme en meurt toutes les 7 minutes**. Pourtant, dans 8 cas sur 10, l'accident cardiovasculaire peut être évité grâce à trois piliers de la prévention : une bonne hygiène de vie, un dépistage et un suivi médical régulier.

Dans le cadre du déploiement national des **Journées du Cœur des Femmes**, initié par la Fondation Agir pour le Cœur des Femmes, la **CPTS Centre Hérault** (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), en partenariat avec l'Assurance Maladie, organise sur notre territoire une grande journée de prévention dédiée à la santé cardiovasculaire et gynécologique des femmes.

Un dépistage gratuit pour les femmes du territoire

Les professionnels de santé libéraux du territoire se sont mobilisés pour rendre possible sur notre territoire cette journée en 6 étapes, qui est une véritable innovation en matière de dépistage et prévention des maladies cardio-vasculaires.

Le circuit d'une durée d'environ 1h30 se fait sur inscription préalable :

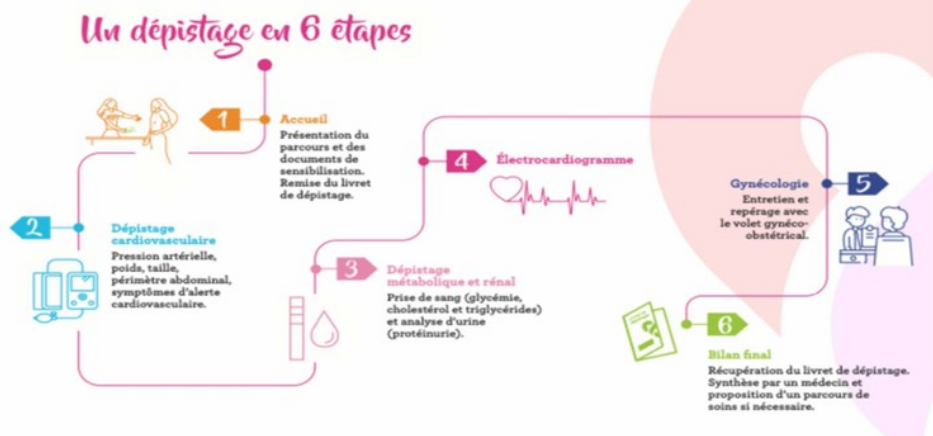
- 04 12 04 01 96
- contact@cpts-centre-herault.fr

Environ **60 places** sont disponibles pour le dépistage.

Un Village Santé ouvert à tous

Tout au long de la journée, un **Village Santé** animé par des associations et acteurs locaux de la santé sera accessible gratuitement à toutes et à tous, avec des stands d'information, de prévention et des outils pratiques pour prendre soin de sa santé.

En organisant cette Journée du Cœur des Femmes, la **CPTS Centre Hérault** s'inscrit pleinement dans une démarche de prévention de proximité, avec un objectif simple et essentiel : **prévenir plutôt que guérir**.



À propos

Agir pour le Cœur des Femmes

Agir pour le Cœur des Femmes est devenue en 6 ans une **Fondation incontournable dans la prévention des maladies cardiovasculaires des femmes**. Unique structure en France dédiée au repérage, à la sensibilisation et à la pédagogie autour de ces pathologies, elle déploie dans les territoires de nombreuses opérations de prévention en actions : **Bus du Cœur des Femmes, Journées du Cœur des Femmes, Journées du Cœur des Femmes en Entreprise**. Elles ont déjà permis de dépister plus de 25 000 femmes et de les réintégrer dans un parcours de soins.

Agir pour le Cœur des Femmes regroupe **une communauté de près de 5 000 professionnels de santé**, sur tout le territoire, de toutes les disciplines, qu'elle forme aux spécificités du risque cardiovasculaire et gynécologique.

Elle développe un **programme scientifique innovant, à travers un Observatoire National de la Santé des Femmes et des projets de recherche clinique appliquée à la prévention**.

Elle multiplie les **actions de sensibilisation et les interventions**, qu'elles soient médiatiques ou auprès des institutions.

La Fondation Alerte, Anticipe et Agit pour faire reculer les maladies cardiovasculaires des femmes en France.

Aurore NOEL - Responsable Prévention et des Territoires
aurore.noel@agirpourlecoeurdesfemmes.com / 06 70 16 42 49
www.agirpourlecoeurdesfemmes.com

La CPTS Centre Hérault

La **CPTS Centre Hérault** est une **association de libéraux de santé** (médecins, infirmiers, pharmaciens, infirmiers, kinés, orthophonistes, sage-femmes, etc.) qui ont choisi de travailler ensemble à **l'amélioration de l'accès aux soins de tous sur un territoire** clairement identifié (les 77 communes du Pays Cœur d'Hérault et 16 communes du Piscénois). Cet engagement se traduit par un **projet de santé territorial validé par l'Agence Régionale de Santé** et un **contrat signé avec l'Assurance Maladie**, qui détermine des objectifs à atteindre et assure un financement pour y parvenir.

Nos **6 missions réglementaires** portent sur l'amélioration de **l'accès aux soins**, l'organisation de **parcours de soins pluriprofessionnels**, le développement d'actions territoriales de **prévention**, l'organisation de la **réponse aux crises sanitaires exceptionnelles**, le développement de la **qualité** et de la **pertinence des soins**, **l'accompagnement des professionnels de santé**.

Notre site internet est en chantier : suivez-nous sur [LinkedIn](#) et [Facebook](#)
04 12 04 01 96 / contact@cpts-centre-herault.fr

Le Comité national de gestion des risques en agriculture réuni le 9 avril 2026 a reconnu le caractère de calamité agricole pour les dommages liés à l'excès de pluies du 19 au 23 décembre 2025.

L'arrêté ministériel du 29 avril 2026 porte reconnaissance du caractère de calamité agricole aux dommages subis par les agriculteurs de l'Hérault.

Le formulaire de demande d'indemnisation est mis à disposition des exploitants sinistrés sur le site de la préfecture de l'Hérault :

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

